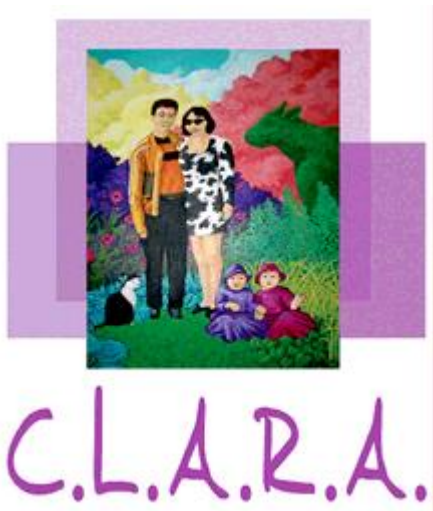


# Bref état des lieux de la GPA dans le monde



Samedi 16 mars 2019  
Mairie du IIIème, Paris



C.L.A.R.A.

# Bref état des lieux de la GPA dans le monde

---

I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

II – Pays où la GPA se pratique sans statut

III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA

IV – Tendances législatives



# I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

C.L.A.R.A.

- Afrique
  - Afrique du Sud
- Amérique du Nord
  - USA (seulement 2 états interdisent, une dizaine incertains sur la filiation)
    - New Model Act voté
    - Lois encadrant la GPA votées dans les états de Washington et du New Jersey. Projets de loi similaires dans l'Indiana, le Minnesota, l'état de New York, l'Oklahoma et en Pennsylvanie
  - Canada (sauf Québec, mais projet de loi dans cette province)
    - Jurisprudence (CFC) qui précise les limites des agences
  - Mexique (dans l'état du Tabasco, mais interdit aux étrangers)
- Amérique du Sud
  - Argentine, Brésil
- Asie
  - Arménie, Corée du Sud, Hong-Kong, Inde (interdit aux étrangers), Iran, Israël, Kirghizistan, Thaïlande (interdit aux étrangers), Vietnam



# I – Pays qui ont légalisé et encadré la GPA

C.L.A.R.A.

## ■ Europe

- Angleterre (réservé aux résidents en Angleterre)
- Belgique (uniquement sur le plan médical, projet de loi pour l'état civil)
- **Bulgarie** (interdit, mais projet de loi pour légaliser voté en première lecture)
- Biélorussie, Danemark
- **Finlande** (interdit, mais avis positif du Comité d'éthique pour légaliser)
- Géorgie (uniquement sur le plan de l'état civil)
- Grèce (agences interdites, problème de l'absence de droit du sol)
- Irlande (jurisprudence pour la filiation maternelle, [projet de loi GPA](#))
- Pays bas (uniquement sur le plan médical, mais projet de loi pour l'état civil)
- [Portugal \(loi suspendue par le Conseil constitutionnel\)](#)
- Russie (problème d'absence de droit du sol et de présomption de maternité)
- **Suède** (interdit, avis positif du Comité d'éthique, avis négatif parlementaire)
- **Suisse** (interdit, mais avis positif du Comité d'éthique pour la légalisation)
- Ukraine (uniquement sur l'état civil, problème d'absence de droit du sol )

## ■ Océanie

- Australie : tous les états. Nouvelle-Zélande



## II – Pays où la GPA se pratique sans statut

- Afrique
  - Cameroun, Côte d’Ivoire, Ghana (avec code médical), Kenya, Nigeria (avec code médical), Ouganda
- Amérique du Nord
  - USA (8 états)
- Amérique Latine
  - Colombie (avec code médical), Panama, Pérou, Salvador, Venezuela (avec code médical)



## II – Pays où la GPA se pratique sans statut

C.L.A.R.A.

### ■ Asie

- Liban
- Japon (interdit par l'Ordre des médecins, mais projet de loi pour légaliser)
- Malaisie (projet de loi pour réguler)
- Taiwan (projet de loi pour réguler)

### ■ Europe

- Chypre, Estonie
- Islande (projet de loi en cours pour réguler)
- Lettonie, Lituanie
- Pologne (projet de loi en cours pour réguler)
- Roumanie, République Slovaque, Slovénie
- République Tchèque (projet de loi en cours pour réguler)

# III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA



C.L.A.R.A.

- La France est le seul pays d'Europe à continuer de mettre les bâtons dans les roues pour retarder toute forme de reconnaissance ou d'établissement de la parenté (transcription, exequatur de la décision étrangère, possession d'état) malgré les arrêts de la CEDH du 26 juin 2014 et suivants (4 !). La cour de cassation a cependant le 3 juillet 2015 et le 5 juillet 2017 révisé sa jurisprudence en reconnaissant l'état civil et en abandonnant son concept fumeux de fraude à la loi. Comme ces jugements correspondent à des états civils où figurent la gestatrice, les consulats refusent encore de transcrire lorsque la situation ne correspond pas à ce cas. Ou proposent de faire disparaître la mère d'intention de la transcription, ce qui est inacceptable.
- [Voir document « Situation en France ».](#)

### III – Pays d'Europe, reconnaissance de l'état civil étranger suite à GPA



C.L.A.R.A.

- De nouvelles jurisprudences renforcent le domaine d'application pratique de la jurisprudence de la CEDH de juin 2014. Après l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie vient de reconnaître intégralement l'état civil avec deux papas d'enfants nés par GPA à l'étranger. Ce qui d'ailleurs confirme bien que l'arrêt de la CEDH dans l'affaire l'Italie contre Paradiso-Campanelli (qui ne porte pas sur la filiation) ne remet aucunement en cause l'interprétation positive des arrêts Mennesson et Labassee contre la France contrairement à ce que prétendent les anti-GPA.





## IV – Tendances législatives

C.L.A.R.A.

- Les pays où la GPA est légale et encadrée par la loi sont plus nombreux que les pays où la GPA est interdite par la loi
- Aucun pays qui a légiféré pour autoriser la GPA n'est revenu sur cette décision pour ses nationaux
- Des pays qui ont légiféré pour interdire la GPA sont revenus sur cette décision et l'autorisent maintenant (Pays-bas, Portugal, Utah, [Etat de Washington](#), [New Jersey](#), Queensland...)
- La GPA est reconnue par l'OMS comme une technique d'AMP. « Gestational Carrier » est le terme consacré depuis octobre 2009 pour uniformiser le suivi des pratiques



# Annexe : Sources

C.L.A.R.A.

- L'association C.L.A.R.A. est en relation avec la plupart des sociétés savantes et institutions qui traitent de l'infertilité (IFFS, ASRM, ESHRE, RESOLVE...) et suit leurs publications
  - Exemple : International Federation of Fertility Societies, IFFS Surveillance 2016, document téléchargeable à [http://journals.lww.com/grh/Fulltext/2016/09000/IFFS\\_Surveillance\\_2016.1.aspx](http://journals.lww.com/grh/Fulltext/2016/09000/IFFS_Surveillance_2016.1.aspx)
- L'association C.L.A.R.A. collabore à de nombreux travaux de recherche et thèses dans plusieurs pays
  - Exemple : A comparative study on the regime of surrogacy in EU Member states (European Parliament Committee on legal affairs). Document téléchargeable à <http://claradoc.gpa.free.fr/doc/485.pdf>
- L'association C.L.A.R.A. réalise une veille médiatique mondiale
  - Exemple : Surrogacy law progresses (Taing Vida, Khmer Times). Document téléchargeable à <http://claradoc.gpa.free.fr/doc/894.pdf>